SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

TURBO Warrant PUT ("Turbos à maturité PUT") relatif au Brent Crude Oil Futures (non quanto)

ISIN: DE000SD28087 / **Mnémonique:** 25N3S
INITIATEUR: Société Générale S.A. / www.warrants.com / appeler le +33 (0) 1421 36844 pour en savoir plus
AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR: Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS: 13 février 2021
EMETTEUR: Société Générale Effekten GmbH, Frankfurt am Main / **GARANT:** Société Générale

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est une obligation au porteur régie et interprétée par le droit allemand. La formation du produit est soumise au droit de la République française.

Objectifs

Ce produit est conçu pour vous conférer un droit spécifique selon des conditions prédéfinies. Ce produit a un terme prédéterminé et arrivera à maturité à la Date de règlement. Vous participerez, de manière disproportionnée (avec un effet de levier), à toutes les tendances de cours de l'Actif sous-jacent.

Les possibilités pour le rachat du produit sont les suivantes :

(a) Si, pendant la Période de contrôle, le cours de l'Actif sous-jacent n'a jamais été supérieur ou égal à la Barrière désactivante, vous percevrez la Valeur de rachat qui correspond au (i) montant par lequel le Cours de référence de l'Actif sous-jacent à la Date de valorisation est dépassé par le Prix d'exercice multiplié par (ii) le Ratio, en fonction duquel le résultat sera converti dans la Devise d'émission.

(b) Si, pendant la Période de contrôle, le cours de l'Actif sous-jacent a été au moins une fois égal ou supérieur à la Barrière désactivante, le produit expirera sans valeur.

La Barrière désactivante désigne le Prix d'exercice.

La conversion dans la Devise d'émission doit être effectuée au taux de change.

Actif sous-jacent:	Brent Crude Oil Futures (Reuters RIC LCOM1)
Marché:	ICE Futures Europe
Devise de l'Actif sous-jacent:	Dollar des États-Unis (USD)
Cours de référence:	Prix de règlement de l'Actif sous-jacent tel que déterminé et publié pour un jour donné par la Bourse.
Ratio:	0,05
Exercice:	USD 62,50
Barrière désactivante:	USD 62,50
Période de contrôle:	Période entre la Date de lancement et la Date de calcul (incluses).
Cours correspondant pendant la Période de Contrôle:	Prix du contrat Futures tel que déterminé et publié par la Bourse.

Devise du produit (Devise d'émission):	Euro (EUR)
Date de lancement:	26 janvier 2021
Date de valorisation:	Date d'exercice
Date d'exercice:	27 avril 2021
Type d'exercice:	Européen (exercice automatique à la Date d'exercice)
Unités minimale d'exercice:	-
Type de produit:	PUT
Type de règlement:	Numéraire
Date de règlement:	4 mai 2021

L'Initiateur dispose d'un droit de résilier le produit sans préavis en cas d'événement extraordinaire. Les événements extraordinaires peuvent être, entre autres, la radiation de la cote ou la perte de l'Actif sous-jacent, les modifications de la loi, les événements fiscaux et l'impossibilité pour les Initiateurs de mener à bien les transactions de couverture nécessaires. En cas de résiliation, la valeur de résiliation peut être considérablement inférieure au prix d'achat. Il est même possible que l'investissement soit entièrement perdu. Vous supportez également le risque que le produit soit racheté par anticipation à un moment qui ne vous est pas favorable, et vous pourrez uniquement réinvestir la valeur résiduelle selon des conditions moins favorables.

Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux particuliers pour une participation amplifiée aux variations de prix et/ou de la couverture avec un horizon d'investissement à court terme. Ce produit est un produit destiné aux clients disposant de connaissances avancées et/ou d'une expérience dans les produits financiers et les marchés financiers. L'investisseur pourra supporter des pertes (jusqu'à la perte totale du montant investi) et n'attache pas d'importance à la protection du capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur synthétique de risque



Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de référence. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les évolutions du marché dans le futur ne peuvent être anticipées précisément. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basés sur les performances récentes. Les performances réelles pourraient être inférieures.

Investissement EUR 10 000,00 **Scénarios**		**Période de référence (1 jour calendaire)**
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 3 595,38
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-64,05%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 3 595,38
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-64,05%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 015,73
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	10,16%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 26 307,71
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	163,08%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir à la fin de la période de référence, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000,00.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si l'Emetteur fait défaut, vous ne pourrez réclamer toute somme impayée qu'auprès de Société Générale (le Garant). Si Société Générale fait défaut ou est en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si les dettes senior non préférées (visées à l'article L 613-30-3-1-3° du Code Monétaire et Financier) de Société Générale font l'objet de mesures au regard de la règlementation relative au mécanisme de renflouement interne (bail-in), par réduction de la dette jusqu'à zéro, conversion en titres de capital (actions) ou report de maturité, votre créance sur l'Emetteur peut être réduite au montant en principal et/ou intérêts qui seraient dus aux porteurs des titres et/ou à la valeur des titres de capital ou d'autres titres ou autres engagements de Société Générale ou d'autres personnes qui seraient livrés aux porteurs des titres si ceux-ci avaient été émis directement par Société Générale et avaient donc eux-même été l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

Vous trouverez les notations de Société Générale sur https://www.societegenerale.com/en/measuring-our-performance/investors/debt-investors/ratings.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez EUR 10 000,00. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de EUR 10 000,00 **Scénarios**	**Si vous sortez le fin de la période de référence (1 jour calendaire)**
Coûts totaux	EUR 1 250,00
Incidence sur le rendement (réduction du rendement)	33,80%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin période de référence;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par période de référence (1 jour calendaire)

Coûts ponctuels	**Coûts d'entrée**	69,75%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	-35,95%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à la fin de la période de référence.
Coûts récurrents	**Coûts des transaction de portefeuille**	-	Non applicable.
	Autres coûts récurrents	-	Non applicable.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 1 jour calendaire (période de référence)

Il est impossible de formuler une recommandation personnalisée concernant la période de détention. Du fait de son effet de levier, le produit réagit aux moindres fluctuations du cours de l'Actif sous-jacent, ce qui entraîne des pertes ou des profits sur des périodes imprévisibles. Toute recommandation personnalisée concernant la période de détention constituerait une information erronée pour les investisseurs qui spéculent. Pour les investisseurs achetant le produit à des fins de couverture, la période de détention dépend de l'horizon de couverture de chaque investisseur.

La seule possibilité de récupérer les sommes investies de manière anticipée est de vendre le produit sur le marché où il est coté ou sur le marché de gré à gré. Si vous devez vendre le produit avant la fin de la période de détention recommandée, les sommes que vous percevrez pourraient être (considérablement) inférieures aux sommes que vous auriez obtenues autrement.

Cotation du marché	Euronext Access Paris	**Taille minimale des opérations**	1 produit
		Cotation de prix	Cotation par unité

L'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement compromis(e) ou complètement impossible en cas de situation particulière du marché ou de perturbations/défaillances techniques.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation concernant la personne qui apporte des conseils sur le produit ou qui le vend peut être déposée directement auprès de cette personne par le biais du site Internet concerné.
Toute réclamation concernant le produit ou la gestion du produit par l'Initateur de ce produit peut être déposée par écrit (courrier ou message électronique) à Société Générale, à l'adresse suivante SOCIETE GENERALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE, adresse électronique SG-complaints-kid@sgcib.com ou www.warrants.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'information clé est disponible en ligne à l'adresse www.warrants.com. Ce document peut faire l'objet de mises à jour depuis sa date de publication.
Le prospectus, ses éventuels suppléments et les conditions définitives sont publiés sur le site de la Société Générale (www.warrants.com; prospectus et compléments dans la rubrique Service / Prospectus; conditions définitives en entrant l'ISIN dans le champ de recherche puis dans la rubrique Documentation), le tout conformément aux exigences légales. Afin d'obtenir des informations plus détaillées - et en particulier des précisions sur la structure et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devez lire ces documents.